

École de printemps 2018

C.P.A. St-Jérôme



Patinage Plus

Dépliant d'informations et formulaire d'inscription

Renseignements additionnels : info@cpastjerome.ca

www.cpastjerome.ca



Information

Le CPA St-Jérôme organise une école de printemps pour le Patinage Plus. C'est le moment idéal pour les habitués de parfaire leur technique et pour les débutants de faire un essai sur glace. Cette école de printemps de 7 semaines se tiendra du **25 avril au 6 juin 2018** à l'aréna St-Antoine, 600 35e avenue, St-Jérôme.

Programme Patinage Plus

- Le programme de Patinage Plus est le seul programme national d'initiation au patinage.
- Il est élaboré par les experts de Patinage Canada.
- Il permet à votre enfant d'acquérir les techniques de base pour tous sports de glace, tels que hockey, ringuette, patinage de vitesse et patinage artistique.
- Il développe trois domaines fondamentaux
 1. Équilibre
 2. Maîtrise
 3. Agilité
- Il est donné par des entraîneurs professionnels reconnus par Patinage Canada.

Équipement requis

- Patins de hockey ou de patinage artistique
- Le port du casque homologué CSA est obligatoire jusqu'à l'étape 5 inclusivement. Tout autre type de casque (vélo, ski alpin, etc.) sera refusé.
- Mitaines ou gants (les gants de hockey sont acceptés)
- Pantalon long ainsi qu'un survêtement de nylon est recommandé

Qui peut s'inscrire

- Tous les enfants de 3 ans à 17 ans, mais selon la répartition des groupes suivante et alors que le nombre de places est également limité :
 - Groupe 1 : Enfants âgés de 3 à 5 ans inclusivement (Nouveaux patineurs et anciens patineurs n'ayant pas complété le niveau Pré-Patinage Plus).
 - Groupe 2 : Enfants âgés de 6 ans et plus (Nouveaux et anciens patineurs et exceptionnellement, ceux de 3 à 5 ans mais ayant complété leur niveau Pré-Patinage Plus)
- Il n'est pas nécessaire de savoir patiner
- Vous ne devez pas nécessairement résider sur le territoire de la ville de St-Jérôme, Ste-Sophie ou Prévost pour l'école de printemps.
- Une priorité sera accordée aux patineurs membres du CPA St-Jérôme et ce jusqu'au samedi 17 mars 2018 (Le patineur doit avoir été inscrit dans le groupe Patinage Plus lors de la saison automne-hiver 2017-2018).

Règlements

- Le CPA de St-Jérôme n'est pas responsable des pannes électriques, défauts mécaniques, accidents, pertes ou vols à l'aréna ou lors du transport.
- Absence : Journée non remboursable et non transférable
- Annulation de l'inscription : Des frais de 10% seront perçus et aucun remboursement ne sera accordé après le **21 avril 2018**.

Horaire

- Où : **Centre sportif St-Antoine**
- Durée : 7 semaines
- Quand : Les **mercredis**
 - ⇒ **Groupe 1 : 17h35 à 18h20** (45 minutes)
 - ⇒ **Groupe 2 : 18h25 à 19h25** (60 minutes)
 - ⇒ 25 avril
 - ⇒ 2, 9, 16, 23, 30 mai
 - ⇒ 6 juin



Païement et inscription

- Remplir le formulaire d'inscription et inclure le(s) chèque(s) libellé(s) au **CPA St-Jérôme** en un versement le **24 mars 2018** ou en deux versements égaux payables au plus tard les 24 mars et 21 avril 2018.
- Des frais de 20\$ seront exigés pour un chèque sans provisions
- La **date limite d'inscription est le 24 mars 2018**. Des frais de retard de 20\$ par famille seront exigés après cette date. Les formulaires ainsi que le paiement complet devront être reçus avant la date limite d'inscription.
- Remettre le formulaire d'inscription ainsi que le(s) chèque(s) dans une enveloppe à un membre du CA ou l'envoyer par la poste à l'adresse suivante : CPA St-Jérôme, 750 rue Filion St-Jérôme, Qc, J7Z 0J2.

Tarif

- **Groupe 1 : 85\$ pour les 7 semaines.**
- **Groupe 2 : 105\$ pour les 7 semaines.**
- Tous les patineurs doivent être membres de Patinage Canada. Les nouveaux patineurs devront déboursier en surplus le coût de l'adhésion de 36\$. Une preuve sera exigée.
- Un rabais de 10\$ par famille sera accordé si plus d'un patineur d'une même famille s'inscrit. Les inscriptions doivent être dans la même enveloppe et les patineurs doivent demeurer à la même adresse.

Traitement des inscriptions

- **Il est à noter que le traitement des inscriptions est fait selon l'ordre de réception. Le nombre de places est limité.** Une priorité sera accordée aux patineurs membres du CPA St-Jérôme jusqu'au 17 mars 2018 (Le patineur doit avoir été inscrit dans le groupe Patinage Plus lors de la saison automne-hiver 2017-2018)
- Une confirmation de votre inscription sera inscrite sur le site du CPA St-Jérôme. (www.cpastjerome.ca)

Qu'est-ce que Patinage Plus?

Patinage Plus est un programme dynamique d'initiation au patinage qui est axé sur le plaisir, la participation et l'acquisition d'habiletés de base. Fondé sur les principes du développement à long terme de l'athlète de Sport Canada, Patinage Plus met l'accent sur le savoir-faire physique et les habiletés fondamentales exigées pour participer à tout sport de glace ou patiner comme activité récréative.

À qui s'adresse le programme?

Aux débutants, ainsi qu'à ceux qui souhaitent améliorer leurs habiletés de base, que ce soit pour le patinage artistique, le hockey, le patinage de vitesse ou simplement pour patiner par plaisir.

Qui enseigne le programme?

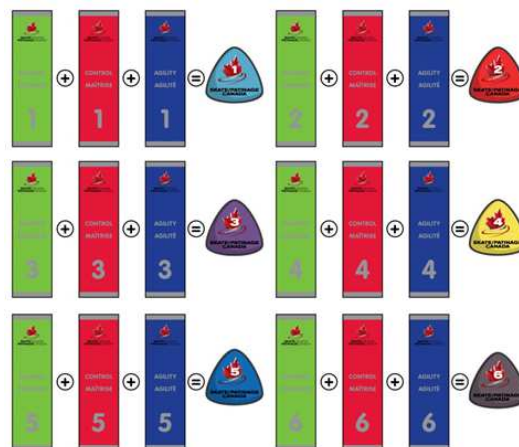
Des entraîneurs professionnels formés, assistés par des assistants de programme formés.

Qu'est-ce que vous apprendrez?

Une série complète d'habiletés portant sur l'équilibre, la maîtrise et l'agilité, enseignées en six étapes qui portent sur le hockey, la ringuette, le patinage de vitesse, le patinage artistique ainsi que le patinage récréatif. Patinage Plus fait appel à un curriculum et des méthodes de prestation mises à l'essai et éprouvées à l'échelle nationale, qui garantissent que les patineurs pourront acquérir des habiletés de base plus fortes et les perfectionner plus rapidement.

À quoi peut-on s'attendre?

Action, mouvements et plaisir! Les leçons sont données en groupe. Les patineurs progressent à leur propre rythme et les entraîneurs rendent les séances actives au moyen de matériel pédagogique, de musique rythmée et d'une grande gamme d'activités qui créent un environnement motivant et favorisent l'apprentissage. Des rubans, des écussons servent à mesurer les progrès des patineurs et à récompenser leurs efforts.



Que faut-il pour participer?

Il vous suffit d'une paire de patins, d'un casque de hockey approuvé par la CSA, d'un pantalon long, de mitaines, d'un chandail chaud ou d'un manteau.

